1 1 1	Programme formation « techniques de maraichage en permaculture »
	Version **2026-11**

Public visé : Agriculteurs, maraîchers, porteurs de projet en maraîchage permacole

Pré requis :

Personne maitrisant le maraichage traditionnel

Objectif(s) pédagogique (s)

Travailler en plein champs et sous serre sans aucun outil motorisé avec les actions suivantes : préparer une planche de culture, implanter une culture, désherber, pailler une culture, récolter les légumes

Durée et modalité d'organisation :

Sessions de 4 jours consécutifs (lundi au jeudi) avec dates actualisées sur le site centreformationpermaculture.com
Durée : 4 jours, soit 28 heures
Horaires : 9h à 17h du lundi au jeudi avec une pause déjeuner de 1h00 chaque jour
Organisation en présentiel sur la totalité de la formation
Taille du groupe : de 5 à 20 stagiaires

Lieux :

Au choix (par ordre alphabétique) :
Agro Cité 92230 Paris Gennevilliers
Le Courtil de Lucile 69340 Lyon Francheville
La Fabrik'à Légumes, 85170 Dompierre-sur-Yon
Vile'fertile 75012 Paris

Accessibilité :

Pour toute situation de handicap merci de nous contacter pour envisager la faisabilité.

Délai d'accès :

15 jours si financement Cpf et, hors Cpf, Jusqu'à 1 jour avant le début du module et en fonction des places restantes.

Tarifs *:*

1650 € net de taxe

Déroulé/contenu de la formation :

Module 1 Présentation générale
Module 1 jour 1 de 9h00 à 12h30 (en salle) Accueil des stagiaires, définition de la permaculture, le dessin du jardin
13h30 à 14h30 (à la ferme) visite du jardin
Module 2 gestion technique du maraichage permacole
Module 2 jour 1 de 14h30 à 17h (à la ferme) Atelier désherbage
Module 2 jour 2 de 9h00 à 12h30h (à la ferme) Atelier récolte, lavage, mise en rayon
Module 2 jour 2 de 13h30 à 17h (à la ferme) Atelier préparation de planches de cultures
Module 2 jour 3 de 9h00 à 12 h30 (en salle) Associations et rotations de culture
Module 2 jour 3 de 13h30 à 17h (à la ferme) Atelier paillage
Module 2 jour 4 de 9h00 à 12h30 (en salle) Programmer la production
Module 2 jour 4 13h30 à 16h (à la ferme) Atelier de plantation
Module 3 Evaluation atteinte des objectifs
Module 3 jour 4 de 16 à 17h (en salle) Entretien oral devant jury

Moyen d'encadrement (Formateur) :

Audrey Zandona, Lucile Delorme, Stéphane Castanié et François Rouillard, sont ,ou ont été, maraichers en permaculture ; ils sont compétents sur la maitrise technique d'une ferme permacole.

Mélanie Vannoni, gestionnaire administrative ; référente handicap.
Stéphane Castanié ; responsable pédagogique.
Le responsable pédagogique, la gestionnaire administrative et les formateurs, peuvent être contactés en horaire 9h à 17h en semaine.

Méthodes mobilisées :

Les stagiaires sont accueillis en salle pour des apports théoriques pour 45 % du temps, et sur une ferme permacole sur 55% du temps.

En salle, on alterne des temps de messages descendants et des temps d'exercice ; les messages descendants sont présentés sur visio projecteur et les fichiers supports sont transmis en format pdf au fil de la formation aux stagiaires. Les exercices sont réalisés soit seul soit en binôme.

Pour les exercices pratiques en ferme, des groupes sont organisés pour faciliter le lien avec le formateur ; des outils sont confiés aux stagiaires qui travaillent en condition réelle dans la ferme ; chacune des missions du maraicher sont pratiquées : préparation d'une planche de culture, plantation, récolte, entretien des cultures.

Du matériel en nombre a été acquis pour pouvoir permettre à chaque stagiaire d'être en action lors des séances à la ferme.

La participation active et l'expérimentation des participants est privilégiée
Les apports méthodologiques illustrés d'exemples sont suivis par une application en situation.

Modalités de suivi et d'évaluation :

Une évaluation est réalisée en cours d'exercices pratiques à la ferme, ainsi que 2 exercices écrits et un entretien oral avec un jury.
Une feuille d'émargement par demi-journée est remplie par chaque stagiaire et formateur.
Une attestation de présence est délivrée à chaque stagiaire en fin de formation, ainsi qu'un parchemin en cas de succès aux épreuves de certification dans un délai de 2 mois après le jury final.
Le certificat préparé est le RS6461 « Techniques de maraichage en permaculture », reconnu par France Compétences.

Contact : Mélanie Vannoni – contact@centreformationpermaculture.com